

manifestons

<http://www.cgas.ch/1erMai/>

2016

**journée revendicative internationale
des travailleuses et travailleurs**

1^{er} mai

— retraites —

AVSplus oui

prévoyance vieillesse 2020
NON

dimanche 1^{er} mai 2016

- 11h** près de La Pierre à la plaine de Plainpalais, allocutions de solidaritéS et de Marjorie BLANCHET Unia, puis de l'ADTS - apéritif offert
- 13h** départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, place du Port, rue du Rhône, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corraterie, place Neuve, parc des Bastions
- 14h** parc des Bastions côté place Neuve : allocutions du Parti socialiste, de Diego CABEZA SIT et d'une personne du Comité unitaire de lutte de la fonction publique, puis des associations JiK et DEM.KURD
- 15h** partie festive avec manèges et des poneys pour les enfants
- dès 12h et jusqu'à 23h, restauration avec plus de 30 stands
 - après les allocutions: Skanlin' Society soud system, ensuite concerts
 - dès la tombée de la nuit, projection organisée par Spoutnik (séance déplacée au cinéma Spoutnik en cas de pluie torentielle)

Comité d'organisation des manifestations du 1^{er} mai 2016 (022 731 84 30 info@cgas.ch), constitué par CGAS Communauté genevoise d'action syndicale, Parti du Travail, Parti socialiste genevois, solidaritéS, Les Verts, Syndicat du personnel du BIT, Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné et les associations de personnel du CERN, de l'OIM, de l'OMS et de l'UIT, FICSA Fédération des associations de fonctionnaires internationaux : soutenu par AVIVO, OSEO Œuvre suisse d'entraide ouvrière, CCSI Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève, ASSMP Association Maison Populaire de Genève, MPF Mouvement populaire des familles, ATTAC Genève, CUP Collectif urgence Palestine, JSG Jeunesse socialiste genevoise, DAL Défense des Aîné-e-s des Locataires de l'Emploi et du Social, Jours de mAi, La Gauche-Genève, PCG Parti communiste genevois, ADC Association de défense des chômeurs, Gaucheبدو, ACRG Association chilienne de Genève, ADTS Association de défense des travailleuses du sexe, AKM Association Centre culturel des Alévés de Genève

Défendre nos rentes, renforcer AVS

L'initiative AVSplus

Soumise au vote populaire à l'automne prochain, l'initiative AVSplus demande que les rentes AVS soit augmentées de 10% pour tous les retraités et toutes les retraitées, actuel-le-s et à venir. C'est ainsi toute la population résidente de Suisse qui pourrait bénéficier de meilleures conditions de retraite. Car l'AVS, aussi appelée 1er pilier, est pour les 2/3 des salarié-e-s de Suisse la principale source de revenu une fois la retraite arrivée. Pour 38% d'entre elles et 19% d'entre eux, c'est même la seule source de revenu. Malgré son poids dans l'équilibre social, l'AVS n'a plus été augmentée depuis 1975 (ni en termes de rentes ni en termes de cotisations). Sa seule indexation bisannuelle a comme conséquence que l'écart entre les salaires et les rentes AVS se creuse de **plus** en plus. Et ce alors que les finances de l'AVS sont saines, malgré des cotisations identiques depuis 40 ans, malgré le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie. Il est donc grand temps de renforcer notre 1er pilier pour assurer une vieillesse digne à toute la population résidente de Suisse.

1er et 2e pilier

Augmenter les rentes AVS de 10% est bien plus sûr et plus avantageux que d'attendre une amélioration ou même une stabilisation des retraites par le biais du 2e pilier. Plus avantageux car tout le monde profite de l'AVS au contraire du 2e pilier dont sont exclus beaucoup de femmes ainsi que toutes et tous les salarié-e-s qui cumulent les petits temps partiels. Plus avantageux parce que la gestion de l'AVS coûte bien moins cher que la gestion du 2e pilier. En 2013, la gestion de ce dernier a coûté 5,8 milliards pour 891 milliards investis (5,8%) alors que la gestion de l'AVS a, elle, coûté 38,3 millions pour 33,1 milliards investis (1,16%). De plus, les assurances gardent 10% du produit des primes et des revenus du capital. L'AVS est **plus** sûre, parce que les rentes de 2e pilier sont dépendantes des soubresauts des

marchés financiers et des aléas de carrière. Le marché tousse, les rentes baissent. Une période de chômage, les rentes baissent. L'AVS en revanche, en raison de son mode de financement, résiste aux fluctuations du marché et aux aléas professionnels. L'AVS c'est aussi un système solidaire puisque hauts et bas revenus contribuent au pot commun des rentes, rentes qui sont égales pour toutes et tous. Tandis que dans le 2e pilier, chacun-e contribue pour soi et donc à faible revenu, faible rente ou... pas de rente.

Oui, AVSplus est financièrement possible

Lorsque les retraites sont publiquement discutées, c'est toujours avec le même présupposé idéologique: l'espérance de vie augmente, la population vieillit, il n'y aura bientôt plus d'argent pour financer les retraites. Sous son apparence logique, l'argument est faux. Les finances de l'AVS sont saines et ce, malgré le fait que les cotisations sociales, qui sont sa principale source de financement, n'aient plus été augmentées depuis 40 ans. Pourquoi? Parce que les salaires augmentent. Quand il fallait 6,5 personnes pour payer une rente en 1948, il n'en faut plus que 3,4 aujourd'hui. L'augmentation de 10% des rentes prévue par AVSplus coûterait 3,6 milliards, soit 0,4% de cotisations supplémentaires pour les employeurs-euses, et autant pour les salarié-e-s; les cotisations sur le salaire se monteraient donc au total à 9,2%. En comparaison, les cotisations du 2e pilier, elles, dépassent actuellement les 18%.

AVSplus / PV 2020

Le Plan de prévoyance vieillesse 2020 voulu par le Conseil fédéral et actuellement en délibération au Parlement prévoit, lui, non seulement d'augmenter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, mais également une baisse massive du taux de conversion qui passerait de 6,8% à 6%. On a donc d'un côté un plan qui prévoit de péjorer la retraite des femmes

alors qu'elles sont encore victimes d'une discrimination salariale de l'ordre de 20%. Un plan qui prévoit de favoriser plus encore les assurances du 2e pilier puisqu'avec la baisse du taux de conversion il faudra cotiser 17,05% de plus qu'actuellement à son 2e pilier, ce qui représente des milliards en **plus** dans les caisses d'assurances du 2e pilier. Et ce alors que l'ensemble des travail-

leuses et des travailleurs de Suisse ne bénéficient pas d'un 2e pilier. AVSplus en revanche, c'est une augmentation des rentes pour toutes et tous à moindre coût, c'est l'occasion de renforcer la solidarité entre les travailleurs et les travailleuses et entre les générations. Dans les urnes ce sera **OUI à AVSplus** et NON au Plan de prévoyance vieillesse 2020.

Cadeaux fiscaux pour les entreprises, austérité pour les travailleurs-euses

Le Parlement fédéral s'apprête à adopter une nouvelle réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) qui contraindra les cantons à établir un taux d'imposition unique pour toutes les entreprises. Encore une fois, la droite bourgeoise s'apprête à servir sur un plateau d'argent de nouveaux cadeaux fiscaux aux patrons, qui se traduiront par des milliards de pertes pour les collectivités publiques. Qui en fera les frais ? Les salarié-e-s du secteur **public**, qui voient leurs conditions de travail subir une dégradation sans précédent, et les salarié-e-s du secteur **privé**, qui subiront de plein fouet une réduction drastique des prestations publiques.

A Genève, le Conseil d'Etat entend fixer le taux d'imposition sur le bénéfice à 13% pour toutes les entreprises, alors qu'il est aujourd'hui de 8% à 11% pour les entreprises à statuts spéciaux et de 24% pour toutes les autres. Pour ces dernières, cela signifiera une diminution de près de moitié du taux d'imposition, soit une perte de 500 à 800 millions de francs par an pour les caisses de l'Etat.

De l'autre côté, la population genevoise augmente et vieillit, générant des besoins supplémentaires en écoles, en soins, en infrastructures et en services administratifs divers et variés. Elle se précarise également, sous le coup des abus patronaux, du dumping, et de l'absence de réelle volonté politique de lutte contre le chômage. Autant de dépenses sociales supplémentaires auxquelles l'Etat peine déjà aujourd'hui à

répondre. Pertes colossales de ressources fiscales d'un côté et augmentation des besoins de l'autre, ce seront les salarié-e-s qui paieront la facture : attaque massive aux conditions de travail du secteur public, et austérité pour toutes et tous. Car moins de postes dans les services publics, c'est moins d'emploi, une école et des soins de moins bonne qualité, moins de soutien aux aîné-e-s, aux chômeurs-euses, aux travailleurs-euses précaires. C'est moins de tout pour le plus grand nombre, et plus de bénéfices pour le patronat.

C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu les mobilisations imposantes des salarié-e-s des services publics et du secteur subventionné. Durant deux mois (novembre et décembre 2015), ce ne sont pas moins de neuf grèves et autant de manifestations de rue qui ont démontré la capacité de lutte et de **résistance** à la politique d'austérité du Conseil d'Etat. Et ce n'est pas fini, car celui-ci n'a pas renoncé à ses coupes claires dans la masse salariale pour anticiper sur les pertes fiscales qu'il a programmées.

La lutte va se poursuivre et l'unité entre les travailleurs-euses du secteur privé et du secteur public est au cœur de la prochaine mobilisation.

Retransmission des discours

sur Radio Zones 93,8 Mz

streaming à <http://www.radiozones.com/>

Protégeons les salarié-e-s et les réfugié-e-s, pas les frontières !

Le Conseil fédéral a présenté le 4 mars son projet d'application de l'initiative «Contre l'immigration de masse» de l'UDC, acceptée le 9 février 2014. Avec la même vigueur qu'à l'encontre de l'initiative, nous nous opposons à ce projet, parce qu'

- il remet en place un régime migratoire contingenté qui se trouve aux antipodes des principes de politique migratoire défendue par les syndicats et la gauche, basée sur la **non-discrimination** et l'égalité de droits entre salarié-e-s immigré-e-s et résident-e-s ;
- il renforce la précarisation des conditions de travail en poussant des salarié-e-s dans la clandestinité après épuisement des contingents ;
- il entérine la gestion ultra-libérale du marché du travail sous couvert de «préférence nationale» en bafouant les revendications syndicales en matière de mesures d'accompagnement, en tentant de faire porter la responsabilité du dumping salarial et du chômage aux salarié-e-s immigré-e-s.

S'opposer au projet du Conseil fédéral signifie inévitablement assumer que l'initiative de l'UDC ne sera pas mise en œuvre dans les délais imposés, soit février 2017. Mais n'avons-nous pas attendu plus d'un demi-siècle avant de voir l'article constitutionnel sur l'assurance-maternité se réaliser ?

Refuser le chantage populiste et xénophobe c'est aussi se donner le temps et les moyens pour comprendre les raisons de l'acceptation de l'initiative «Contre l'immigration de masse» en 2014 : elle s'explique surtout par la pression sur les salaires subie par une majorité de la population active et les lacunes en matière de contrôle. La mise en œuvre de l'initiative syndicale «pour le **renforcement** des contrôles des entreprises» par l'instauration à Genève d'une inspection pari-

taire des entreprises montre pourtant qu'il est possible de combattre les abus patronaux en augmentant les droits des salarié-e-s.

Les frontières ne se ferment pas qu'en Suisse : des centaines de milliers de réfugié-e-s fuient actuellement la guerre, les bombardements et les exactions de toute sorte. Face à cette crise humanitaire, des murs commencent à s'ériger à travers l'Europe alors que certains pays, comme la Grèce, sont confrontés à une tragédie humaine. En mars 2016, 70'000 réfugié-e-s seront bloqué-e-s en Grèce dans des conditions misérables et ce chiffre devrait passer à plus de 100'000 d'ici quelques semaines.

Face à cela, nous exigeons que la Suisse accueille dans l'immédiat 50'000 réfugié-e-s supplémentaires, tout en leur garantissant des conditions d'accueil dignes, le **droit** de travailler et le droit à des mesures d'intégration.

préavis et appel

grande manifestation

28 mai 2016

contre l'austérité

**l'exonération fiscale
de 80% des entreprises**

**l'élévation de l'âge de la retraite
des femmes puis de tous...**

**pour défendre les services publics
et le bien commun**

15h place Neuve

des cortèges sectoriels seront organisés
dès 14h00 + la manifestation sera suivie
d'une grande fête